

S'EN SORTIR

BIENTÔT
EN FRANCE

Les chômeurs au
travaux d'intérêt
général forcés

Royaume-Uni

« Bosse pour les allocés » C'est le slogan que les conservateurs britanniques ont lancé hier à la face des chômeurs de longue durée. Le ministre des Finances, George Osborne, leur a en effet annoncé qu'à partir d'avril prochain ils devront s'acquitter de travaux d'intérêt général s'ils veulent continuer à percevoir leurs allocations. Une mesure que le Premier ministre, David Cameron, envisageait depuis 2011 et qui rappelle, en France, la proposition de campagne faite par Nicolas Sarkozy en 2012 pour les allocataires du RSA.

La réforme concerne ceux qui n'ont pas retrouvé de travail après deux ans d'inscription au pro-

gramme national de re-
ploi. Les 200 000 perso-
nnes chaque année fe-
trées chaque année fe-
trois options : un tiers d'
devront travailler trente
semaine au nettoyage de
l'aide aux personnes
encore dans une organis-
ative. Les autres devront
chaque jour dans leur ag-
l'emploi. Enfin, ceux qui
« de problème mentaux
Bismé ou d'illettrisme » ;
des formations intensives.

Sanctions renforcées

« Personne n'aura plus
rien », a résumé le min-
cours de son annonce.
« aide à l'emploi », le pro-

L'HISTOIRE

« VIS MA VIE » DE SANS-ABRI DANS LES BAS-FONDS DE SEATTLE

Mike Momany est un sans-abri qui a le sens des affaires. Ce SDF de Seattle (États-Unis), âgé de 44 ans, a décidé de faire découvrir sa ville autrement en proposant aux touristes de se glisser dans la peau d'un vagabond durant trois jours et deux nuits. Contre la coquette somme de 1 700 euros par personne, Mike jouera les guides et promet une « expérience totale » de vie de sans-logis. Rencontre avec des SDF, repas dans des centres de distribution, recherche d'un abri pour la nuit... sur son site Internet, baptisé

realivertour.com, il explique le programme qui attend ses clients. Il leur fournit des habits de vagabond et une nouvelle identité, pour ne pas interférer avec leur vie. Et pour ceux qui auraient des doutes pour leur sécurité, il promet d'activer un dispositif GPS afin d'être suivi en temps réel sur le Web. C'est en vivant depuis quelques mois en tant que vrai vagabond que Mike a eu l'idée de lancer ce séjour extrême. « Je veux montrer nos conditions de vie, car chacun peut voir sa vie basculer à tout instant », témoigne-t-il.

ADRESSES

UTILILES

Documents

Lealté
Korng
SDF

Justice

Confé
Vendredi

CAF

Adulte

Sanctuaire

bandcamp

LOGEMENT, FORMATION

Sortir de la rue,
mode d'emploi(s)

RÉSUMÉ > *Le dispositif partenarial Sortir de la rue a été créé fin 2008 à l'initiative de l'État. Il propose une action en direction des jeunes en errance, pour les aider à retrouver un logement et une formation. En dépit des difficultés rencontrées en 2012 suite à une baisse des subventions publiques ayant entraîné le retrait de l'une des associations partenaires, l'initiative se poursuit. Avec des résultats plutôt encourageants, mais fragiles.*



TEXTE > **XAVIER DEBONTRIDE**

Tout est dans le titre ! Le dispositif Sortir de la rue (SDLR) annonce clairement la couleur. Lancée fin 2008 en réponse à un appel à projet de l'État par l'association Sauvegarde de l'enfant à l'adulte (SEA), la Mission locale et l'Apras, cette initiative originale s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans en situation d'errance sur le territoire de Rennes Métropole.

Au cœur du dispositif, on trouve ce que les professionnels appellent « aller vers ». C'est-à-dire une démarche proactive, sur le terrain et l'espace public, pour aller à la rencontre des jeunes concernés, lors de déambulations de plusieurs heures réalisées par des éducateurs spécialisés. Cette mission essentielle était initialement assurée par les équipes de l'association SEA. Mais suite à une diminution des subventions publiques en mars 2012, la Sauvegarde s'est retirée de Sortir de la rue, faut de pouvoir continuer à financer les postes d'éducateurs de rue qui y étaient affectés. L'opération s'est toutefois poursuivie, selon un schéma un peu modifié.

Désormais, c'est Damien Morineau, conseiller technique à la Mission locale, qui fait le lien avec les jeunes à la rue. « Je les rencontre sur les lieux qu'ils fréquentent ha-

bituellement, notamment lors de permanences régulières au restaurant social Leperdit (Le Fourneau) et à l'accueil de jour Puzzle. Cela facilite la sensibilisation et le suivi », explique-t-il, ajoutant aussitôt : « C'est le jeune qui fait 80% du travail ! Je ne suis qu'une force de proposition ».

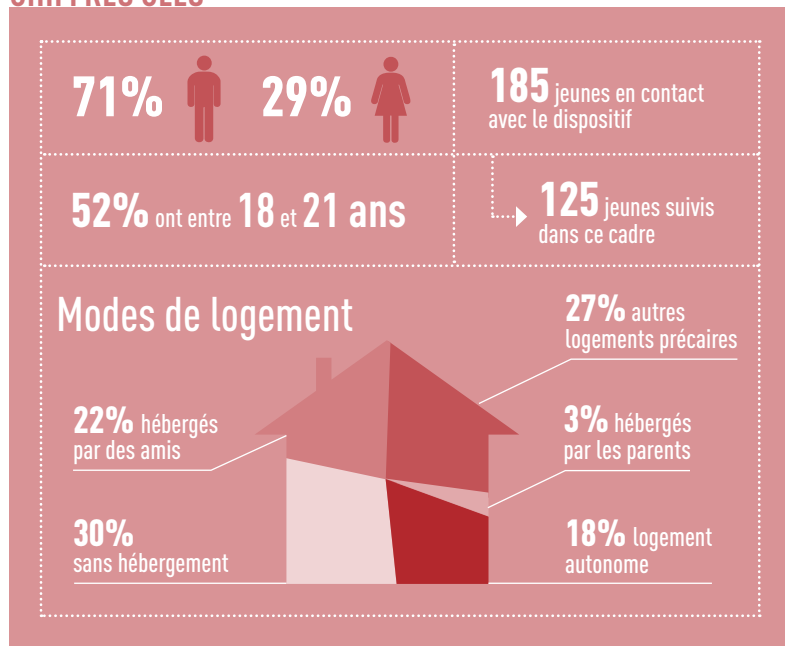
Le travail, justement, démarre systématiquement par un état des lieux personnalisé avec le jeune à la rue pour faire le point sur sa situation administrative, ses problèmes de santé... Critère N°1 pour rentrer dans le dispositif : ne pas disposer d'hébergement stable. En 2013, selon les chiffres du dernier bilan (arrêté à fin septembre), 185 jeunes sont ainsi entrés en contact avec Damien Morineau. Parmi eux, 125 ont été suivis dans le cadre de SDLR, et 51 d'entre eux l'ont intégré au cours de l'année. La durée moyenne d'accompagnement est d'environ 9 mois. Il s'agit essentiellement de jeunes hommes (71%), peu ou pas qualifiés, qui déclarent à 79% connaître une situation de logement précaire.

Accompagnement sur-mesure

Originalité du dispositif : il vise à renouer en parallèle avec le logement et une formation ou un emploi. « Lorsque le jeune souhaite se remettre en route, je peux l'orienter vers la formation Parcours + de l'association Prisme, soutenue par le conseil régional de Bretagne et spécifiquement conçue pour ces publics fragiles. Elle permet d'obtenir une attestation d'entrée en formation, indispensable pour faire une demande d'hébergement, dans un foyer de jeunes travailleurs, par exemple », précise Damien Morineau. « Parcours + permet un accompagnement souple et dans la durée : on peut rester un an, la suivre à mi-temps, à son rythme. C'est vraiment du sur-mesure ! », poursuit-il. Une fois que la problématique d'hébergement est stabilisée, il est alors possible de s'attaquer aux autres difficultés rencontrées (santé, pathologies).



CHIFFRES CLÉS



Source : bilan 2013, de Sortir de la rue, à fin septembre 2013.

En matière d'hébergement, le système donne des résultats, encore modestes, mais encourageants. Ainsi, alors qu'aucun des 69 jeunes sortis du dispositif en 2013 ne disposait d'un logement autonome au départ, ils sont 30% dans ce cas à l'issue du parcours, et ce taux atteint même 44% pour ceux qui ont enregistré une sortie « positive », sans abandon volontaire. Au total, 15 jeunes ont trouvé un emploi, dont 6 en CDI et 5 en emploi d'avenir.

« À présent, le dispositif SDLR est clairement identifié et repéré. Nous continuons sur la lancée du travail accompli. Le bouche-à-oreille fonctionne bien. Même s'il est moins présent sur l'espace public qu'à ses débuts, il est désormais bien ancré sur le territoire rennais », souligne de son côté Philippe Le Saux, le directeur de l'Apras, qui assure le suivi méthodologique en construisant des indicateurs destinés à améliorer les réponses apportées aux situations rencontrées sur le terrain.

Travail en réseau

Du côté des services de l'État, on souligne la qualité du partenariat existant avec les associations et la Ville. « Ce travail en réseau, chacun dans son domaine, est

un point fort du territoire », rappelle Jacques Parodi, le directeur de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations en Ille-et-Vilaine (DDCSPP 35). Ses équipes interviennent très peu directement au contact des personnes à la rue, mais elles jouent un rôle de coordination et d'ensembliser, notamment sur le plan financier. De nombreux acteurs de terrain s'étaient émus de la diminution de la participation financière de l'État en 2012, ramenée de 200 000 à 160 000 euros par an. Malgré tout, d'après les témoignages recueillis auprès des associations, le dialogue avec les services de l'État fonctionne plutôt bien, grâce notamment à la présence d'interlocuteurs clairement identifiés depuis plusieurs années. C'est le cas notamment de Gaëlle Danton, véritable mémoire des actions menées dans le département en faveur de ces publics en grande précarité.

Plateforme de l'errance

Et l'avenir ? Les partenaires de la démarche souhaitent pouvoir la poursuivre et l'améliorer. « Il n'y a pas de recette miracle : C'est un travail de longue haleine, il faut en général une bonne année de suivi avant qu'il ne se passe quelque chose. C'est parfois épuisant. Mais le retour des jeunes qui s'en sortent est un formidable témoignage pour les autres et un encouragement à poursuivre », souligne Damien Morineau, de la Mission locale.

De nouveaux partenariats sont en cours avec des associations locales (le foyer de jeunes travailleurs Les Amitiés sociales, le Foyer Saint-Benoît Labre). Les liens avec le restaurant social le Fourneau devraient également être renforcés, à la faveur d'une convention qui permettra à la Mission locale d'y réaliser des temps de rencontres collectives régulières. Mais le grand projet, régulièrement cité, consiste à relancer une véritable Plateforme de l'errance pour l'agglomération rennaise. L'idée avait été émise lors de la publication de l'enquête réalisée en 2009 par l'Apras sur les jeunes à la rue à Rennes. Quelques réunions avaient eu lieu, mais l'initiative s'était rapidement essouffée. « Cela permettrait d'offrir un lieu de partage et de travail commun pour les acteurs de terrain. Afin de mutualiser les bonnes pratiques, faire du lien », explique Philippe Le Saux, le directeur de l'Apras. Reste à trouver la bonne formule pour concrétiser cette initiative et l'inscrire dans la durée. ■